



MUNICIPALITÉ DE
TRÉCESSON

AVIS PUBLIC

Tenue de la séance ordinaire du conseil – 17 septembre 2024

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Trécesson de ce qui suit :

Dans le but de favoriser la participation citoyenne, la séance ordinaire du conseil municipal du 17 septembre 2024 sera tenue à 19 h 00, dans les locaux du Domaine St-Viateur, situé au 150, chemin St-Viateur, Trécesson.

Le présent avis est émis en conformité avec les dispositions de l'article 145.1 du *Code municipal du Québec*.

Donné à Trécesson, ce 19^e jour du mois d'août de l'année deux mille vingt-quatre.

Guy Nolet
Directeur général et greffier-trésorier